



**CAHIER DU CONSEIL DE COORDINATION DU 2 AOÛT 2016
DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE
ÉTUDIANTE**

Version du 1^{er} août 2016

Lieu
Local de l'ASSÉ
2065 rue Parthenais, local 298
Montréal

Heure
18h

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Web : www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR.....	4
PROPOSITIONS.....	5
0. Procédures d'ouverture.....	5
0.1. Ouverture.....	5
1.2. Præsidium.....	5
0.3. Ordre du jour.....	5
0.4. Procès-verbal.....	5
1. Tour de table.....	5
2.0. Finances.....	5
3.0. Femmes.....	5
4.0. Suivi du travail des Comités et des Conseils.....	5
4.1. Comité de formation.....	5
4.2. Comité du journal.....	6
4.3. Comité d'information.....	6
4.4. Comité à la mobilisation.....	6
4.5. Conseil exécutif.....	6
4.6. Comité femmes.....	7
4.7. Comité aux luttes sociales.....	7
4.8. Comité ad hoc antiraciste.....	7
4.9. Comité ad hoc régional anti-montréalcentrisme.....	8
4.10. Comité à la recherche et aux affaires académiques.....	8
5.0. Prochaine réunion.....	8
6.0. Wrap-up.....	8
7.0. Procédures de clôture.....	8
7.1. Varia.....	8
7.2. Levée.....	8
ANNEXES.....	9
Annexe A : Maquette du camp de formation automnal de l'assé.....	9

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

0.0. Procédures d'ouverture

- 0.1. Ouverture
- 0.2. Præsidium
- 0.3. Ordre du jour
- 0.4. Procès-verbal

1.0. Tour de table

2.0. Finances

3.0. Femmes

4.0. Suivi du travail des Comités et des Conseils

- 4.1. Comité de formation
- 4.2. Comité du journal
- 4.3. Comité d'information
- 4.4. Comité à la mobilisation
- 4.5. Conseil exécutif
- 4.6. Comité femmes
- 4.7. Comité aux luttes sociales
- 4.8. Comité ad hoc anti-raciste
- 4.9. Comité ad hoc régional anti-montréalcentrisme
- 4.10. Comité à la recherche et aux affaires académiques

5.0. Prochaine réunion

6.0. Wrap-up

7.0. Procédures de clôture

- 7.1. Varia
- 7.1. Levée

PROPOSITIONS

0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1. Ouverture

1.2. Præsidium

0.3. Ordre du jour

0.4. Procès-verbal

0.4.1. Que l'on adopte le procès-verbal du Conseil de Coordination du 6 et du 19 juillet 2016 tel quel.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 25 juillet 2016)*

1. TOUR DE TABLE

1.1. Que l'on tienne un tour de table de présentation.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 25 juillet 2016)*

2.0. FINANCES

2.1. Que le Conseil exécutif fasse une présentation de 10 minutes sur l'état des finances. Que s'ensuive une période de questions-réponses de 15 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 27 juin 2016)*

3.0. FEMMES

3.0.1. Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur la manière d'intégrer le féminisme à la prochaine année de mobilisation.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 31 juillet 2016)*

4.0. SUIVI DU TRAVAIL DES COMITÉS ET DES CONSEILS

4.1. Comité de formation

4.1.1. Que l'on adopte la maquette en Annexe A pour le camp de formation automnal de l'ASSÉ.

*Proposée par le Comité Formation
(Déposée le 1^{er} août 2016)*

4.2. Comité du journal

4.3. Comité d'information

4.3.1. Que l'on adopte la signature graphique 2016-2017 telle que présentée.

*Proposée par le Comité Information
(Déposée le 29 juillet 2016)*

4.3.2. Que le comité à l'information et le CRAA commencent à travailler sur un site internet de campagne basé sur la plateforme Wix.

Que le site internet soit divisé en 4 sections: Accueil, Précarité, Solutions et Mobilisation.

Que la section Précarité soit divisée en 4 sous-sections: Coupures, Hausses des Frais, AFE et Stages.

*Proposée par le Comité Information
(Déposée le 29 juillet 2016)*

4.3.2. Qu'une section du site web de la campagne annuelle comporte un recensement des services offerts par les associations étudiantes locales à leurs membres.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 31 juillet 2016)*

4.4. Comité à la mobilisation

4.5. Conseil exécutif

4.5.1. Que l'on organise une rencontre ouverte entre le Secrétariat à la coordination, le Comité à l'information, une membre du Comité femmes et un membre du Comité aux luttes sociales. Que cette rencontre serve à préparer la stratégie des médias sociaux.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 25 juillet 2016)*

4.5.2. Que le Conseil exécutif fasse une présentation de 15 minutes sur les dernières instances de la Coalition main rouge suivi d'une période de questions-réponses de 15 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 25 juillet 2016)*

4.5.3. Que l'on tienne une plénière de 45 minutes sur le maintien du conseil de coordination;

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 31 juillet 2016)*

4.5.4. Que l'on organise une journée de ménage le 13 août à 11h au bureau de l'ASSÉ;

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 31 juillet 2016)*

4.6. Comité femmes

4.7. Comité aux luttes sociales

4.8. Comité ad hoc antiraciste

4.8.1. Que l'on apporte la position suivante au congrès :

Que l'article 25 du chapitre 6 des statuts et règlements se lise comme suit :

« Le Conseil de Coordination est composé des délégations suivantes : le Conseil exécutif, les Comités et les Conseils non-vacants, et les associations locales membres. Chaque délégation doit être composée d'un maximum de 3 personnes dont au moins une femme ou une personne de genre non binaire si la délégation est composée de 2 ou trois personnes. Chaque délégation a un droit de parole et de proposition, mais seuls le Conseil exécutif, les Conseils régionaux et les Comités ont le droit de vote. Le praesidium du Conseil de Coordination est composé de personnes assurant l'animation, le secrétariat et la garde du senti.

La personne qui garde le senti durant un Conseil de Coordination doit veiller à éviter les rapports de domination de toutes sortes qui pourraient survenir pendant celui-ci. Cette personne est élue au même moment que le reste du praesidium puisqu'elle en fait partie intégrante. Pour lui permettre de bien assumer ses fonctions et lorsque cette personne considère que c'est dans l'intérêt du Congrès, le gardien ou la gardienne du senti possède le droit de prendre un tour de parole prioritaire afin d'aborder les rapports de domination ou les malaises qui surviennent pendant la réunion. Ainsi, afin que la gestion des malaises se fasse de façon efficace, les délégations peuvent à tout moment aller voir la personne qui assure le senti pour lui faire part d'un malaise en lien avec des attitudes déplaisantes de la part d'une délégation ou de termes utilisés. La garde du senti doit aussi s'assurer que la féminisation à l'oral soit faite par les diverses délégations lors de leur prise de parole. Finalement, le rôle de la garde du senti est un mécanisme que l'ASSÉ s'est doté pour favoriser les débats sains à l'intérieur des Congrès afin d'avoir une démocratie saine et vivante. Ce poste est issu de demandes antiracistes qui visent à déconstruire les rapports de domination issus du sexisme, du racisme et de l'homophobie. »

*Proposée par le Comité ad hoc antiraciste
(Déposée le 1^{er} août 2016)*

4.9. Comité ad hoc régional anti-montréalocentrisme

4.10. Comité à la recherche et aux affaires académiques

5.0. PROCHAINE RÉUNION

6.0. WRAP-UP

7.0. PROCÉDURES DE CLÔTURE

7.1. Varia

7.2. Levée

ANNEXES

ANNEXE A : MAQUETTE DU CAMP DE FORMATION AUTOMNAL DE L'ASSÉ

Samedi			
8 h 30 à 9 h	Accueil		
9 h à 11 h	Syndicalisme de combat	Principes et pratiques de la démocratie directe en milieu étudiant	
11 h à 11 h 15	Pause		
11 h 15 à 12 h 45	ABC de la mobilisation	ABC des médias	Démocratie 101
12 h 45 à 14 h	Dîner		
14 h à 16 h	Éducation et capitalisme	Économie du savoir	
16 h à 16 h 15	Pause		
16 h 15 à 17 h 45	Délégation en congrès et instances de l'ASSÉ	L'importance de la pédagogie au local	
17 h 45 à 18 h 45	Souper		
18 h 45 à 20 h 45	Documentaire - L'histoire des trois / Discordia / Neuf de little rock		

Dimanche	
8 h 30 à 9h	Accueil
9 h à 11 h	ABC du féminisme Antiracisme
11 h à 11 h 15	Pause
	Panel revendication salaire minimum
13 h 15 à 14 h 15	Dîner
11 h 15 à 13 h 15	Campagne annuelle : Précarité étudiante